

Compte Rendu de la Commission Action Sociale 1^{er} octobre 2020 à 19h30 à Ecopôle

L'an deux mille vingt, le premier octobre, la Commission Action Sociale de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures trente, en session ordinaire à Vélines sous la Présidence de Magalie LEPLET.

Date de convocation : **25 septembre 2020**

Présents : Magalie LEPLET, Lidia GUERREIRO-COBERT, Jean-Pierre MAHIEU, Maryse BRAIT, Sylvie CROSSOIR, Véronique DIGARD, Dominique Michel, Josette LAGORCE, Chantal PEQUET, Christian SCALIGER, Florence BEZIES, Celine COCAUD, Brigitte CARRIER, Huguette ROUSEILLE, Karine BERNATETS, AURORE BESSOU.

Secrétaires : Elisabeth GORSSE / Florent MAHIEUX

Madame LEPLET fait l'appel.

Madame LEPLET rappelle que lors de la dernière commission, il avait été précisé que l'antenne du CIAS située à la mairie de Villefranche de Lonchat avait intégrée les locaux de la communauté de commune.

Magalie LEPLET présente aujourd'hui le projet de déménagement de l'antenne de Vélines dans les locaux de la Maison de Santé. Ce projet est très ancien mais il n'a jamais abouti. L'idée est de poursuivre la mutualisation des moyens et de créer un pôle médico-social. Cela facilitera les échanges entre le corps médical, soignant et le service social.

Madame BRAIT demande s'il y a suffisamment de place à la maison de santé, et si cette solution est pérenne.

Madame BERNATETS, dont le cabinet infirmier est basé à la maison de santé témoigne qu'un bureau est inoccupé et qu'un autre n'est occupé que le vendredi. Madame BERNATETS précise que le recrutement d'un médecin est en cours.

Madame LEPLET estime que la question du recrutement médical est une question prioritaire et que l'installation du CIAS ne sera pas un frein à l'arrivée éventuelle d'un médecin. Mais qu'en l'état, il faut faire preuve de pragmatisme et optimiser l'existant.

Monsieur SCALIGER rappelle que lors de la fusion, le CIAS avait prévu d'investir pour s'installer à proximité de la maison de santé.

En l'état, cet investissement n'est pas nécessaire car les locaux de la maison de santé ne sont pas totalement occupés.

Madame LEPLET propose d'organiser une visite des différents locaux (communauté de communes, Maison de santé) afin que chacun puisse avoir une idée de l'existant.

Madame LEPLET revient sur les problématiques concernant le recrutement médical. Elle assure que malgré tous les efforts consentis, très peu de médecin souhaitent s'installer sur un territoire rural.

Madame BERNATETS soulève la problématique des gardes car dans le département de la Gironde, à partir de 18h, c'est le 15 qui prend le relai.

Madame BERNATETS s'interroge sur la date du déménagement du CIAS.

Monsieur MAHIEUX explique que la situation actuelle n'est pas tenable d'un point de vue technique. En effet, le serveur informatique du CIAS était en fin de vie. Le CIAS a bénéficié du renouvellement de serveur de la CDC.

Cependant, l'antenne de Vélines travaille désormais en distanciel sur ce nouveau serveur et la qualité de la connexion n'est pas suffisante. Il y a donc nécessité d'un déménagement rapide. La date du transfert est soumise à une étude de faisabilité technique sur la maison de santé.

Monsieur Michel s'interroge sur les couts générés par ces transferts. Et quid si le déménagement n'est pas faisable sur la maison de santé ?

Monsieur MAHIEUX explique que les déménagements sont indolores pour les finances du CIAS car le service bénéficie de la mutualisation des coûts. (Renouvellement du serveur, télécommunication...)

Par ailleurs, si la maison de santé ne peut pas techniquement accueillir l'antenne de Vélines, nos prestataires proposent d'installer une connexion 4G dédiée au CIAS, sachant que le surcoût lié à cette opération serait absorbé par les économies liées à la mutualisation des coûts globaux de télécommunication entre le CIAS, la CDC et la Maison de Santé.

Madame LEPLET poursuit la commission en donnant lecture de la délibération concernant la composition du Conseil d'Administration du CIAS. L'installation du Conseil d'Administration est prévue le 6 octobre 2020.

Monsieur MAHIEUX présente une synthèse de l'analyse des besoins sociaux et les conclusions du groupe de travail. (Cf document joint au compte rendu)

Madame LEPLET fait le lien avec le travail à impulser autour de la question d'un habitat collectif à destination des personnes vieillissantes. Madame LEPLET propose de présenter à la prochaine commission le projet qui avait été accepté sur la commune de Saint Martin de Gurson.

Madame BESSOU souhaite qu'un projet soit porté autour d'un accueil de jour visant à soulager les aidants.

Madame BERNATETS fait état d'un projet proposé par l'association Ages & vie, il s'agit de domiciles partagés pour les personnes âgées dépendantes (GIR2-3-4).

Madame LEPLET estime que l'on peut creuser cette piste et propose que chacun apporte ses idées sur le sujet lors de la prochaine réunion.

Madame COCAUD parle du projet qu'elle a présenté sur sa commune concernant les séniories.

Madame LEPLET souhaite éviter le télescopage de deux projets. Il est nécessaire que ces orientations emportent une adhésion collective. Tous les projets doivent être étudiés en commission. Un projet public doit être privilégié pour baisser le coût aux ayants droits vu la moyenne des retraites sur notre secteur.

Madame GUERREIRO-COBERT s'interroge sur les besoins concernant la petite enfance. Monsieur MAHIEUX répond qu'il existe une interrogation sur ce point. Dans l'ABS, on fait le constat que les familles monoparentales sont éloignées de l'emploi. Il semble exister un besoin mais il existe un réseau d'assistantes maternelles et on sait que l'offre de service est supérieure à la demande.

En prime, Madame GORSSE mentionne que la CDC a conventionné pour obtenir des places en crèche sur les territoires limitrophes et qu'à ce jour, il y a 25 places occupées par des enfants de la CDC.

La séance se termine à 21h.

Réalisation d'une Analyse des besoins sociaux - Phases 1 & 2 -

Synthèse du portrait de territoire
Détermination des enjeux

**COMMISSION ACTION
SOCIALE**
1^{er} octobre 2020



1. Rappel de la démarche

Les territoires d'observation et d'analyse

Portrait de territoire

Analyse des besoins sociaux du CCAS

LE PEUPELEMENT ET LE LOGEMENT

LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES

LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE

LES JEUNES

LES SENIORS ET LE GRAND ÂGE

LA PAUVRETE ET LA PRECARITE :

LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE :

CC Montagne Montravel et Gurson
(Découpée en 4 secteurs)



Les 18 communes de la CC regroupées en 4 secteurs

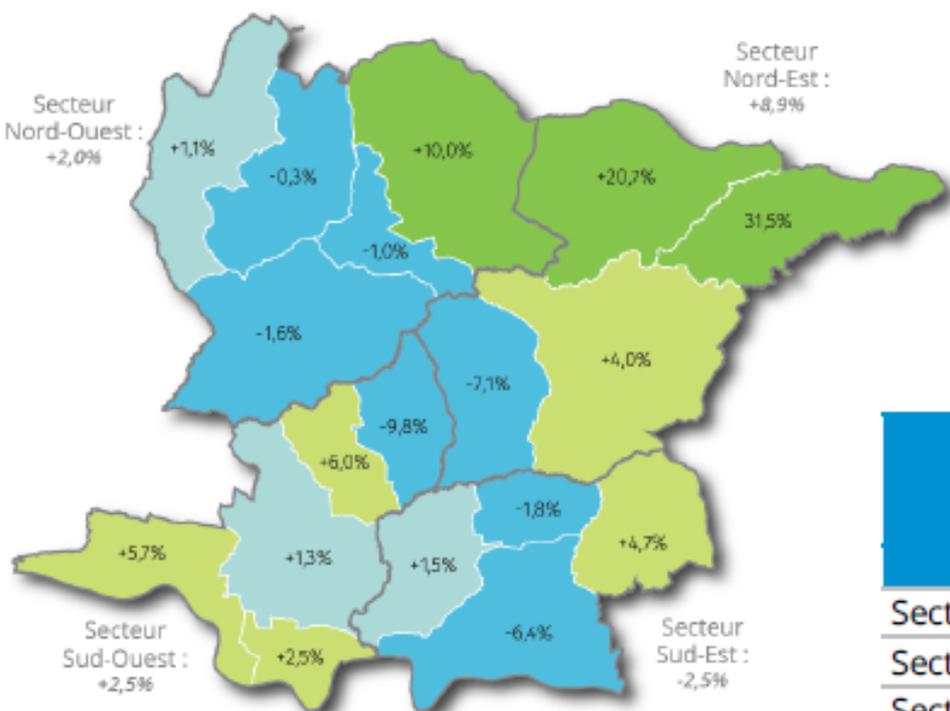
- Nord-Ouest
- Nord-Est
- Sud-Ouest
- Sud-Est

La CCMMG, un territoire où la population augmente

Plus de 12 000 habitants réguliers au dernier recensement avec une tendance à la hausse de près de 2% sur les 5 dernières années (contrairement à la Dordogne où la population a tendance à diminuer sur la même période).

Évolution de la population de la Communauté de Communes

Source : Insee, RP 2011-2016



Evolution du nombre d'habitants entre 2011 et 2016 en %



Des dynamiques très différentes selon les communes de la CC : un secteur Nord-Est démographiquement très dynamique (+9%) et un secteur Sud-Est en baisse (-2,5%).

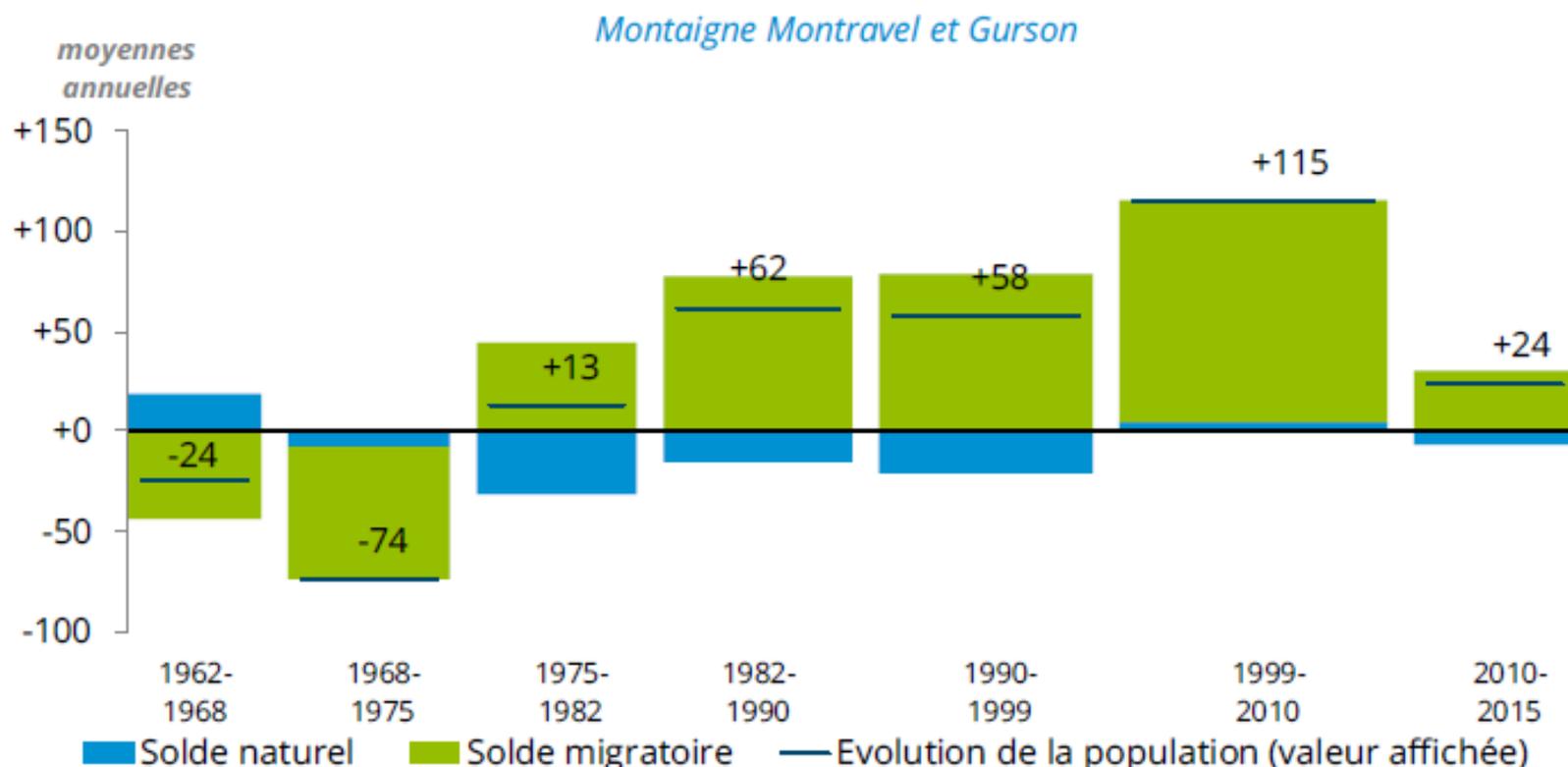
	Population municipale 2016	Taux d'évolution en % 2011-2016
Secteur Nord-Est	1 853	+8,9
Secteur Nord-Ouest	2 737	+2,0
Secteur Sud-Est	3 620	-2,5
Secteur Sud-Ouest	3 823	+2,5
Montaigne Montravel et Gurson	12 033	+1,8
Dordogne	414 789	-0,1
Gironde	1 566 679	+7,0
France métropolitaine	64 468 792	+2,2

C'est la forte attractivité de la CCMMG qui explique historiquement les hausses de population

8% de la population se renouvelle chaque année sur la CC soient 1 000 personnes nouvelles en une année.

Les soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2015



Une attractivité du territoire...

Des flux **extra-communautaires** qui concernent **l'ensemble des secteurs** de la CC

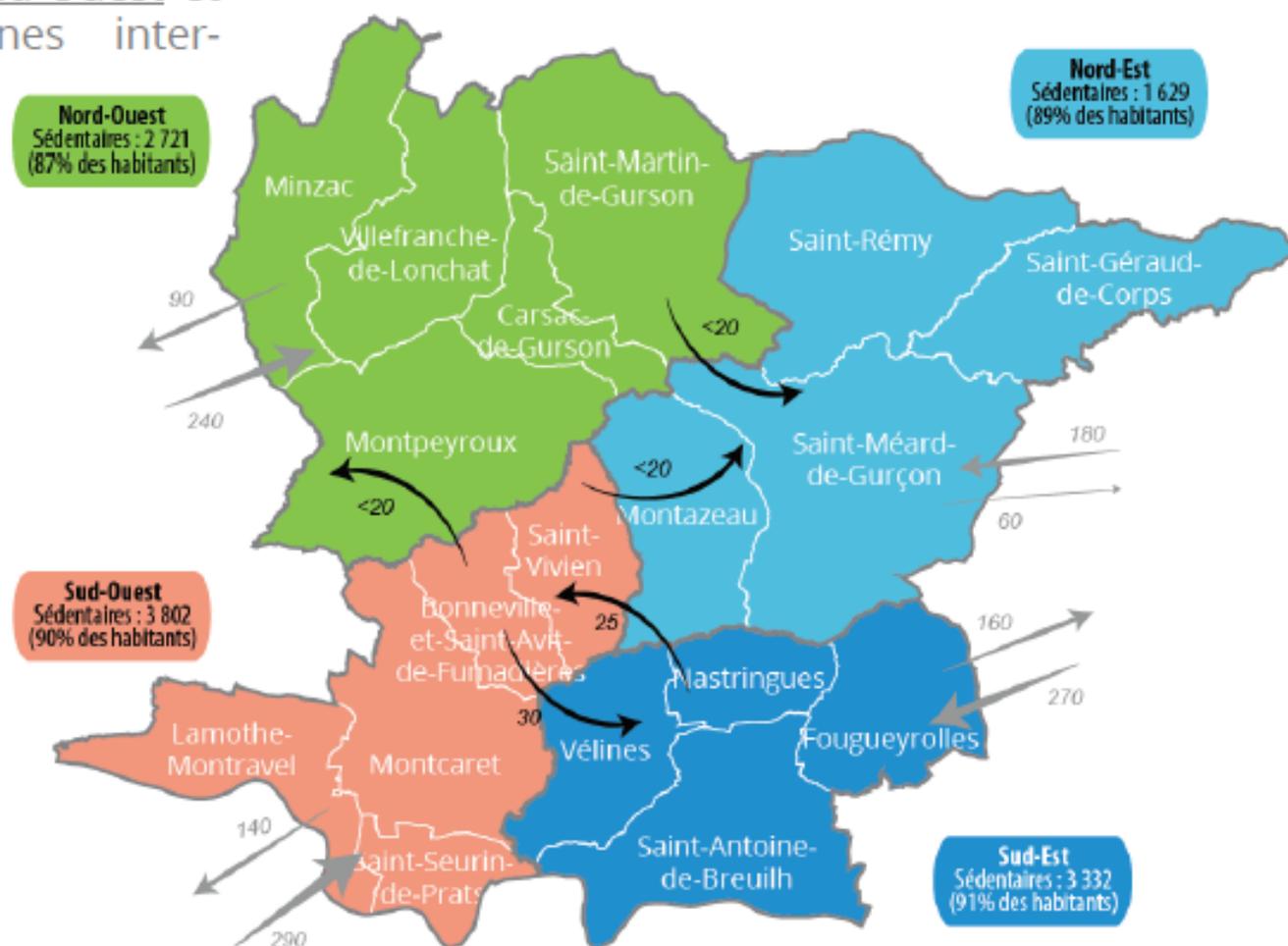
Des flux **intra-communautaires** qui restent très faibles à l'exception de ceux entre les secteurs Sud-Ouest et Sud-Est : des communes inter-dépendants

CC Montaigne Montravel et Gurson

Mobilité résidentielle entre 2014 et 2015

↪ flux intra EPCI

↪ flux extra EPCI



Une attractivité du territoire...



Commune de provenance	Pop. Arrivée
Etranger	78
Montpon-Ménéstérol	50
Sainte-Foy-la-Grande	47
Bordeaux	39
Saint-Seurin-sur-l'Isle	30
Puisseguin	30
Castillon-la-Bataille	30
Gardonne	30
Saint-Martial-d'Artenset	25
Libourne	25
Mussidan	25
Le Mazis	20
Carbon-Blanc	20
Porçhères	20
Pessac-sur-Dordogne	20

...

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	203
Départements limitrophes	533
Autres départements	259

Une arrivée nette :

- de familles ;
 - de couples sans enfant, plus âgés
- Pour accéder à la propriété ;

Un départ net :

- de jeunes adultes;
- Pour leurs études et/ou trouver un premier emploi

Des flux importants de personnes seules (dans le parc locatif privé)



Commune de destination	Pop. Partie
Pineuilh	52
Gardonne	30
Montpon-Ménéstérol	30
Bordeaux	29
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	20
Sainte-Foy-la-Grande	19
Le Fleix	16
Lombez	16
Juillac	12
Bergerac	12
Gradignan	12
Betchat	11
Arcachon	10
Pludual	10
Sainte-Radegonde	10

...

Département de destination	Pop. Partie
Même département	160
Départements limitrophes	238
Autres départements	62

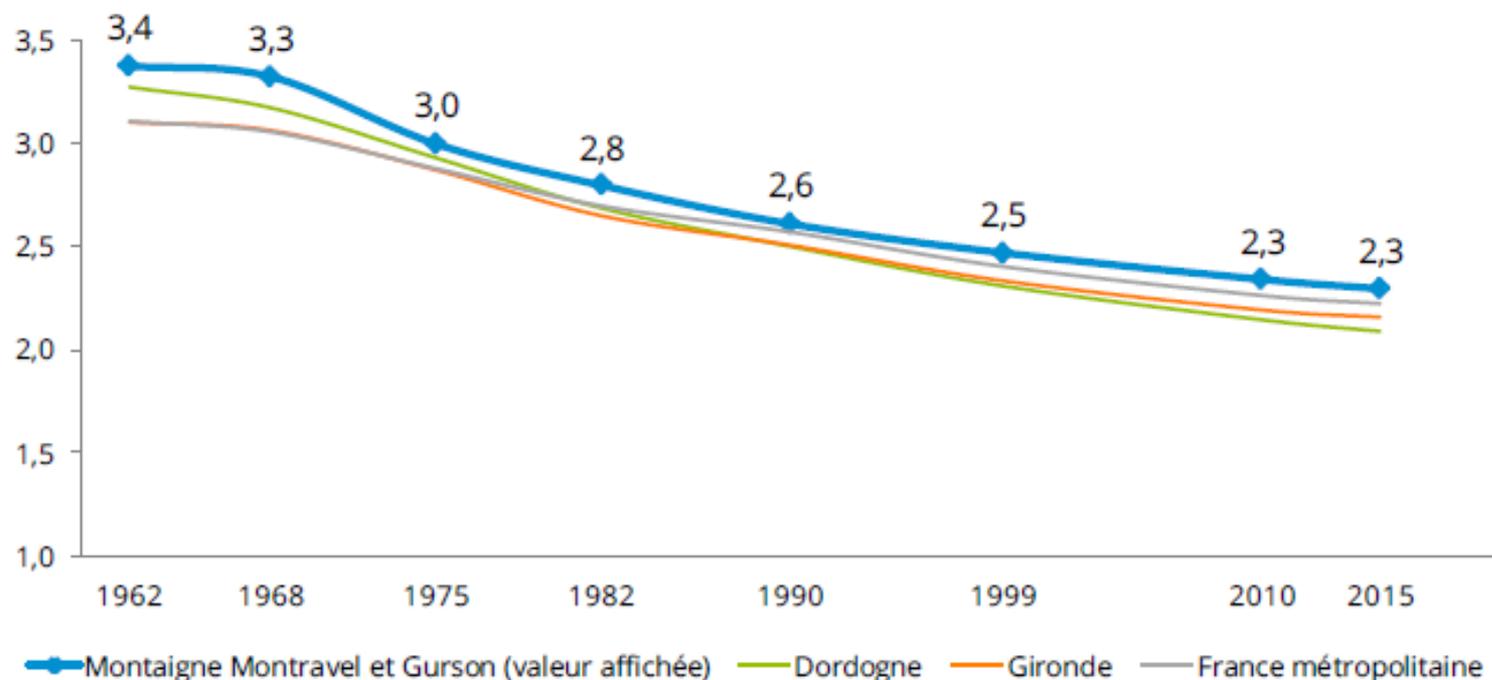
Une transformation dans la structure des ménages

Comme partout, une tendance à la baisse de la taille des ménages avec une moyenne de 2,3 personnes par logement, quasi identique aux autres territoires de comparaison

→ Un phénomène qui traduit un changement dans la structure des ménages et une évolution des besoins de la population...

L'évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2015



Une structure de la population qui évolue sur la CCMMG...

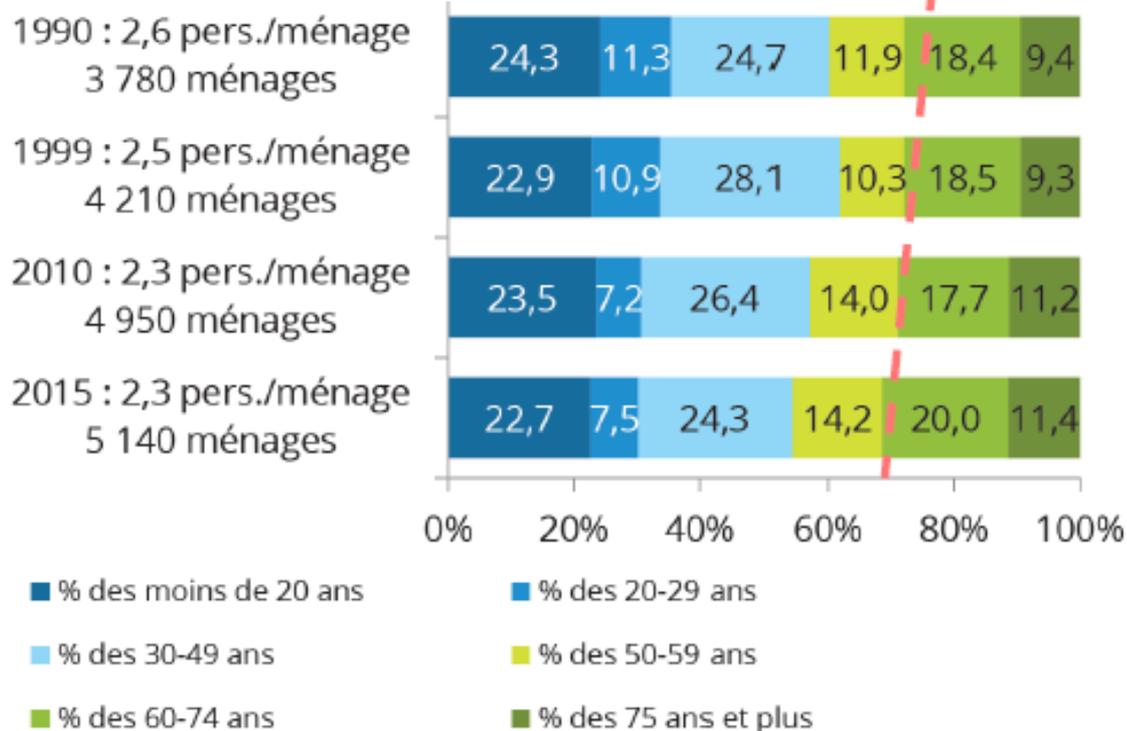
Une population qui vieillit sur la CC comme ailleurs :

Un poids des 60 ans et plus qui passe de 28% de la population en 1990 à 31% en 2015...

Un phénomène de vieillissement moins avancé que sur le département (35% de 60 ans et plus) mais supérieur à la Gironde et aux tendances nationales (25%)

L'évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2015



... Mais des situations toutefois très différentes selon les secteurs

- Les secteurs Sud-Ouest et Nord-Est restent les plus avancés en termes de vieillissement (avec respectivement 34% et 32,5% de 60 ans et plus) ;
- Alors que la mixité **générationnelle** se retrouve davantage sur le secteur Sud-Est avec une forte proportion de jeunes : près de 25% de moins de 20 ans, proportion supérieure aux autres territoires de comparaison

→ Des réponses à adapter selon les secteurs en fonction de la structure de leur population

	Répartition par âge de la population (%)				
	moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Secteur Nord-Est	20,9	16,8	29,9	22,2	10,3
Secteur Nord-Ouest	22,2	20,0	28,7	18,6	10,6
Secteur Sud-Est	24,6	18,1	27,4	18,7	11,2
Secteur Sud-Ouest	22,2	16,7	27,3	21,1	12,7
Montaigne Montravel et Gurson	22,7	17,9	28,1	20,0	11,4
Dordogne	19,8	17,8	27,5	21,1	13,8
Gironde	23,6	25,6	26,7	15,2	8,9
France Métropolitaine	24,3	24,1	26,6	15,6	9,3

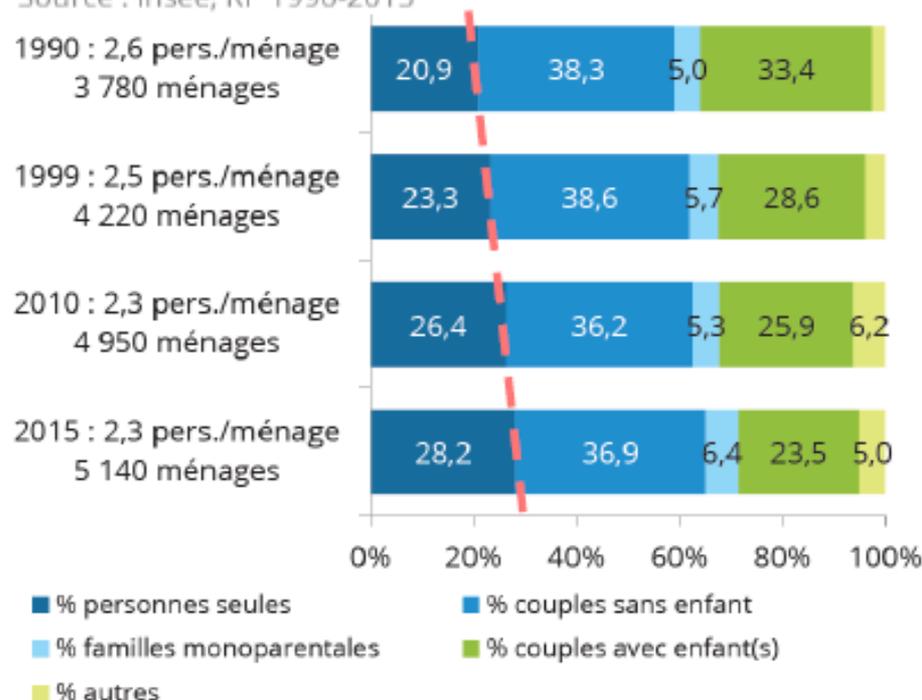
Une proportion d'adultes (et de familles) isolés qui augmente

Depuis 1990, une proportion de personnes seules qui est passée de 21% à 28%, qui reste toutefois inférieure aux autres territoires de comparaison;

Une proportion de familles monoparentales qui a également légèrement augmenté depuis 1990 (plus de 6% de la population), autant que sur le département mais moins qu'au niveau national (7,6%)

L'évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2015



La dynamique de peuplement sur la CDC

Préconisation du groupe de travail :

On constate une hausse de la population, cela témoigne de l'attractivité de la CDC. Mais cette croissance s'explique par les mouvements de population et non par un solde naturel positif.

Après analyse, le groupe de travail considère que l'offre de logement et la diversité du parc sont déterminants pour assurer l'équilibre démographique. Cela détermine le type de ménage nouvellement installé.

Cette réflexion est déterminante pour éviter que la population ne vieillisse trop vite sur la CDC.

Exemple : un parc locatif plus important pourrait favoriser l'installation des 20/30 ans.

D'autre part, l'isolement résidentiel augmente et le vieillissement du territoire d'affirme, la CDC doit réfléchir à l'adaptation de la politique sociale :

- concernant le dimensionnement des services à la population

- l'offre médico-sociale

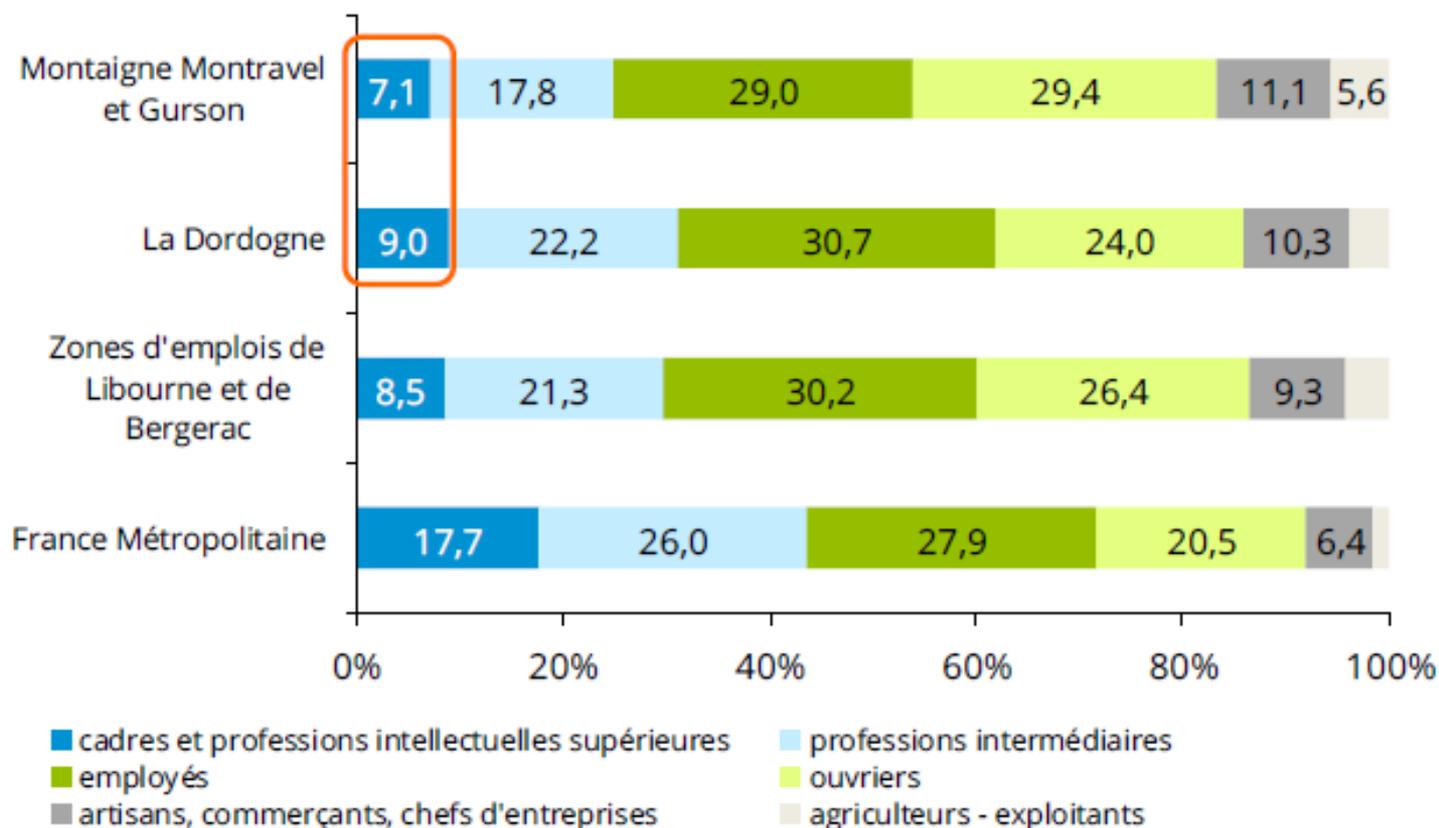
- les nouveaux besoins : repérage des personnes isolées ou vulnérables, développement du lien social (sports, loisirs, animations...

Des cadres et professions intellectuelles supérieures sous-représentés comparés aux autres territoires de comparaison

7% des actifs sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure sur la CCMMG contre 8,5% sur la zone d'emplois et 9% en Dordogne ; Et une forte tendance à la baisse en 5 ans (-16% contre une stabilisation sur le département et la zone d'emplois)

Poids des catégories socio-professionnelles parmi les actifs occupés

Source : Insee, RP 1999-2015



...Et un niveau de vie médian qui reflète cette répartition socio-professionnelle

50% des habitants vivent avec moins de 1 511€/mois/UC sur la CCMMG et avec moins de 1 487€/mois/UC sur le Secteur Sud-Est

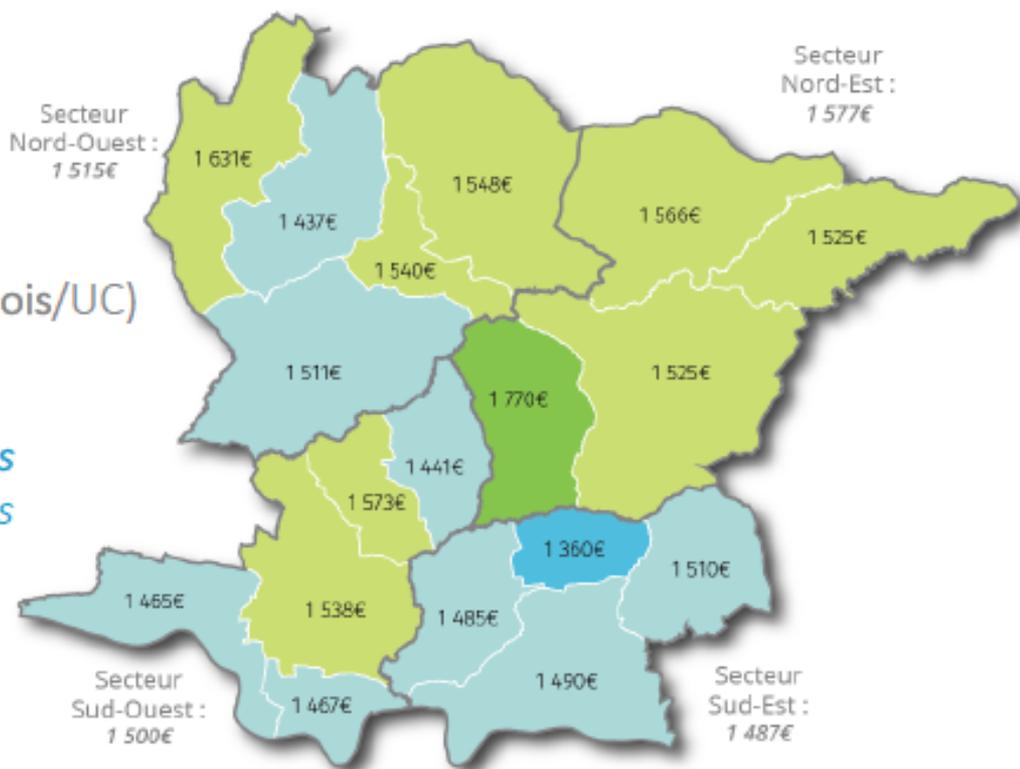
Un niveau de vie médian :

- Inférieur à celui de la Dordogne (1 589€/mois/UC)
- Et au niveau national (1 714€/mois/UC)

→ *De fortes disparités selon les communes dont il faut tenir compte pour adapter les réponses*

Cartographie du niveau de vie médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, Filosofi 2015



Le revenu médian : montant de revenu (en €, après estimation des impôts et prestations) qui partage la population en 2 parties égales (50% déclare moins de 1 714€/mois au niveau national et 50% déclare plus).

Les Unités de Consommation : permettent de comparer les niveaux de revenus fiscaux des ménages de taille différente en tenant compte de leur composition (1 part pour le 1^{er} adulte, 0,5 part pour tout adulte de 14 ans et plus supplémentaire et 0,3 part pour tout enfant de moins de 14 ans).

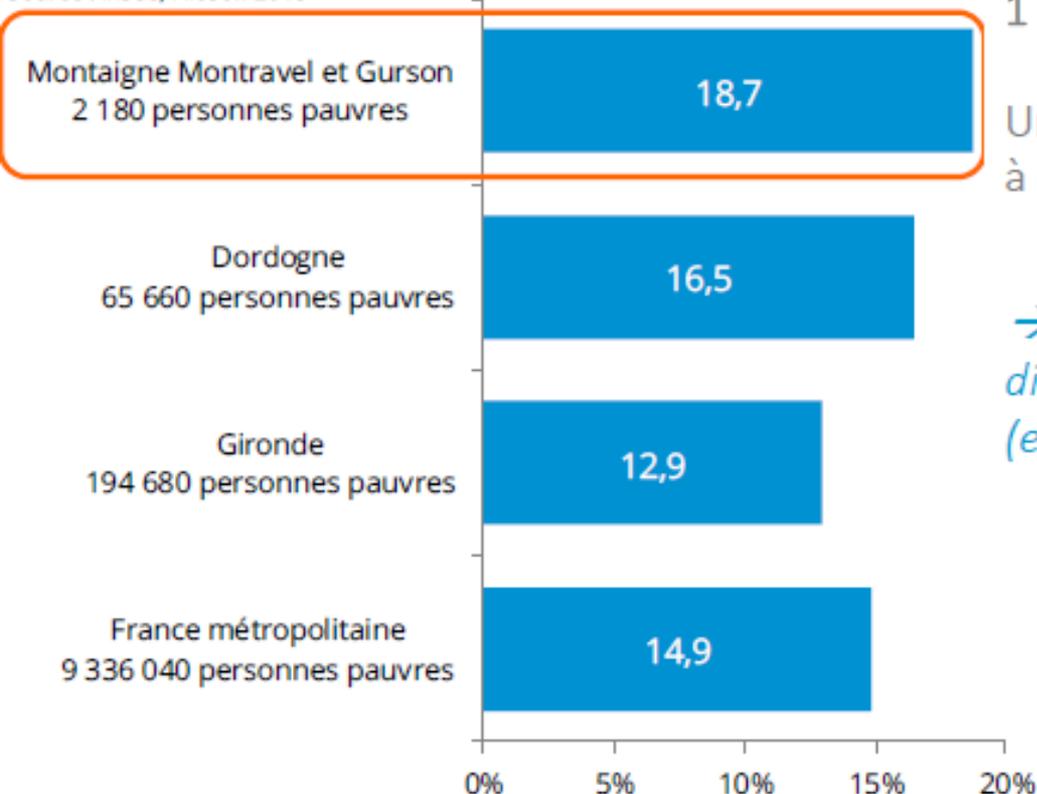
Niveau de vie médian mensuel par unité de consommation (en euros)



2 180 personnes vivent sous le seuil de pauvreté sur la CCMMG soient près de 19% de la population

Le taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2015



2 180 personnes vivent avec moins de 1 015€ par mois (et par UC) sur la CC ;

Un taux de pauvreté sur la CCMMG supérieur à celui des autres territoires de comparaison.

→ Des personnes en précarité sans doute dispersées sur l'ensemble de la CC et isolées (en termes d'accès aux droits en particulier).

Le taux de pauvreté : Il correspond à la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ce dernier étant estimé à 60% du niveau de vie médian national (soit 1 015€ par mois en par UC en 2015)

La précarité touche fortement toutes les tranches d'âges sur la CCMMG

66% des personnes pauvres ont moins de 60 ans :

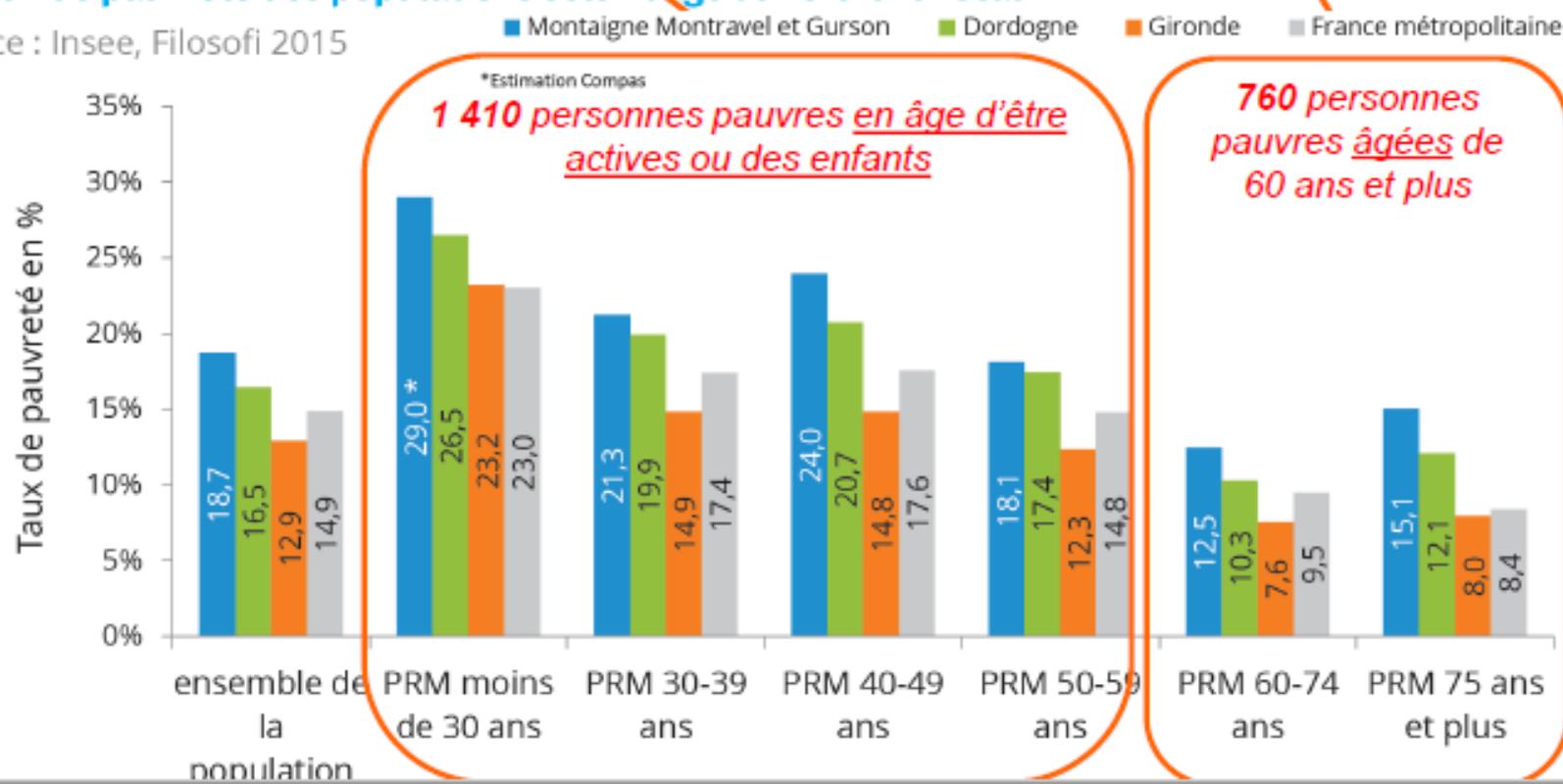
- Des personnes très éloignées de l'emploi ?
- Des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle ?
- Des personnes qui occupent un emploi précaire : les « travailleurs pauvres » ?

1 personne pauvre sur 3 est un aîné :

- Vivant seul avec le minimum vieillesse
- Bénéficiant d'une faible pension de réversion

Le taux de pauvreté des populations selon l'âge du référent fiscal

Source : Insee, Filosofi 2015



Un non-recours aux droits pour les plus fragiles de la CCMMG, en particulier sur certains secteurs

Alors même que **les taux de dépendance des revenus des ménages aux prestations CAF** sont proches, sur tous les secteurs de la CCMMG, à ceux des autres territoires...

Le détail de la dépendance des allocataires aux prestations CAF

Source : Insee, CAF 2010-2015

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales	
		effectifs	%	effectifs	%
Secteur Nord-Est	222	51	23,0	24	10,8
Secteur Nord-Ouest	339	77	22,7	36	10,6
Secteur Sud-Est	467	116	24,8	58	12,4
Secteur Sud-Ouest	468	96	20,5	66	14,1
Montaigne Montravel et Gurson	1 496	340	22,7	184	12,3
Dordogne	66 672	16 382	24,6	9 304	14,0
Gironde	316 963	71 719	22,6	43 049	13,6
France Métropolitaine	12 002 003	2 844 651	23,7	1 711 477	14,3

Le détail des taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source : CAF 2016

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Evolution 2009-2016	
			Effectif	%
Secteur Nord-Est	Secret Stat.	Secret Stat.	-1	-16,7
Secteur Nord-Ouest	Secret Stat.	Secret Stat.	+9	+75,0
Secteur Sud-Est	114	7,6	+22	+23,9
Secteur Sud-Ouest	26	1,6	-37	-58,7
Montaigne Montravel et Gurson	166	3,2	-7	-4,0
Dordogne	16 747	8,7	+3 872	+30,1
Gironde	65 151	9,2	+14 676	+29,1
France Métropolitaine	2 654 989	9,4	+540 188	+25,5

... les taux de couverture par les minima sociaux sont très bas (voir nul) sur 3 des 4 secteurs de la CCMMG

→ Un non recours qui semble se confirmer sur ces territoires...

Des difficultés d'accès à l'emploi qui peuvent être augmentées par un fort besoin de mobilité sur la CCMMG

Près de 7 actifs sur 10 ne travaillent pas sur leur commune de résidence. Parmi ceux-ci, 6 sur 10 quittent la CCMMG chaque jour pour aller travailler

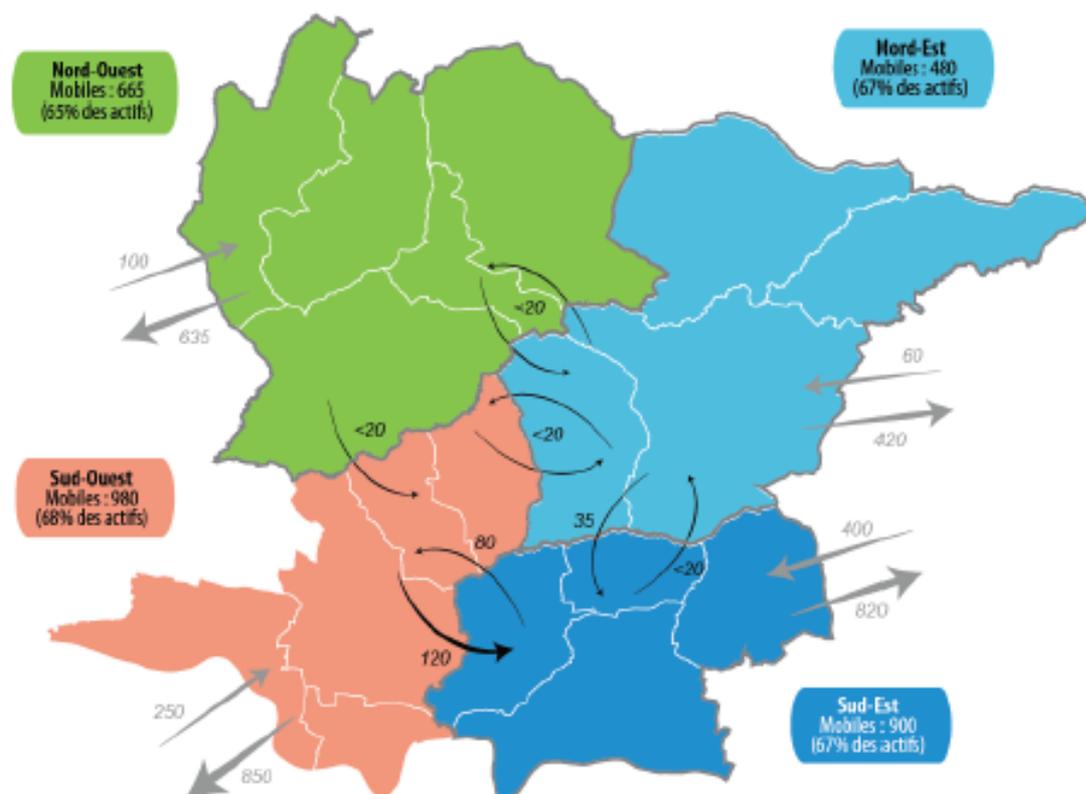
→ Même si certaines familles s'installent dans des communes plus rurales (pour accéder à la propriété..), elles reviennent chaque jour vers les bassins d'emplois ;
 → Les communes de la CCMMG sont interdépendantes et dépendantes des villes-centres alentours

→ La précarité peut-être augmentée pour certains actifs par le coût des déplacements domicile-travail quotidiens

CC Montaigne Montravel et Gurson

Mobilités professionnelles en 2015

→ flux intra EPCI
 → flux extra EPCI



Les niveaux de vie et la précarité sur la CDC

Préconisation du groupe de travail :

On constate une précarité relativement élevée qui se caractérise par une pauvreté disséminée sur l'ensemble du territoire avec un non recours aux aides sociales.

Il semble important de développer les réponses de manière à les rendre accessible à l'ensemble des publics fragiles :

- besoins essentiels (se loger dignement, se nourrir, se vêtir...)

- amener ces publics vers leurs droits, il faut agir contre l'éloignement de certains services.

Il semble également important d'adapter ces réponses, notamment pour les publics qui sont dans « une culture de la demande ».

Ces actions concernent directement les associations du territoire, ainsi que les structures de l'insertion et de l'aide sociale.

1 540 familles (avec enfants de moins de 25 ans) sur la CCMMG, avec une tendance à la stabilisation sur l'ensemble de la CCMMG

33% des ménages sur la CC sont des familles, proportion supérieure à la Dordogne (29%) mais inférieure à la tendance nationale (35%)

C'est sur le secteur du Sud-Est (36%) que la proportion de familles est la plus élevée sur la CCMMG ; elle reste toutefois autour de 32% sur les autres secteurs.

Pour autant, les dynamiques sur les 5 dernières années sont très différentes puisque le nombre de familles **diminue fortement** sur le Sud-Est (-11,5% soient 63 familles en moins) alors que les tendances sont **opposées** sur le Nord-Est (+12%, soient 25 familles en plus).

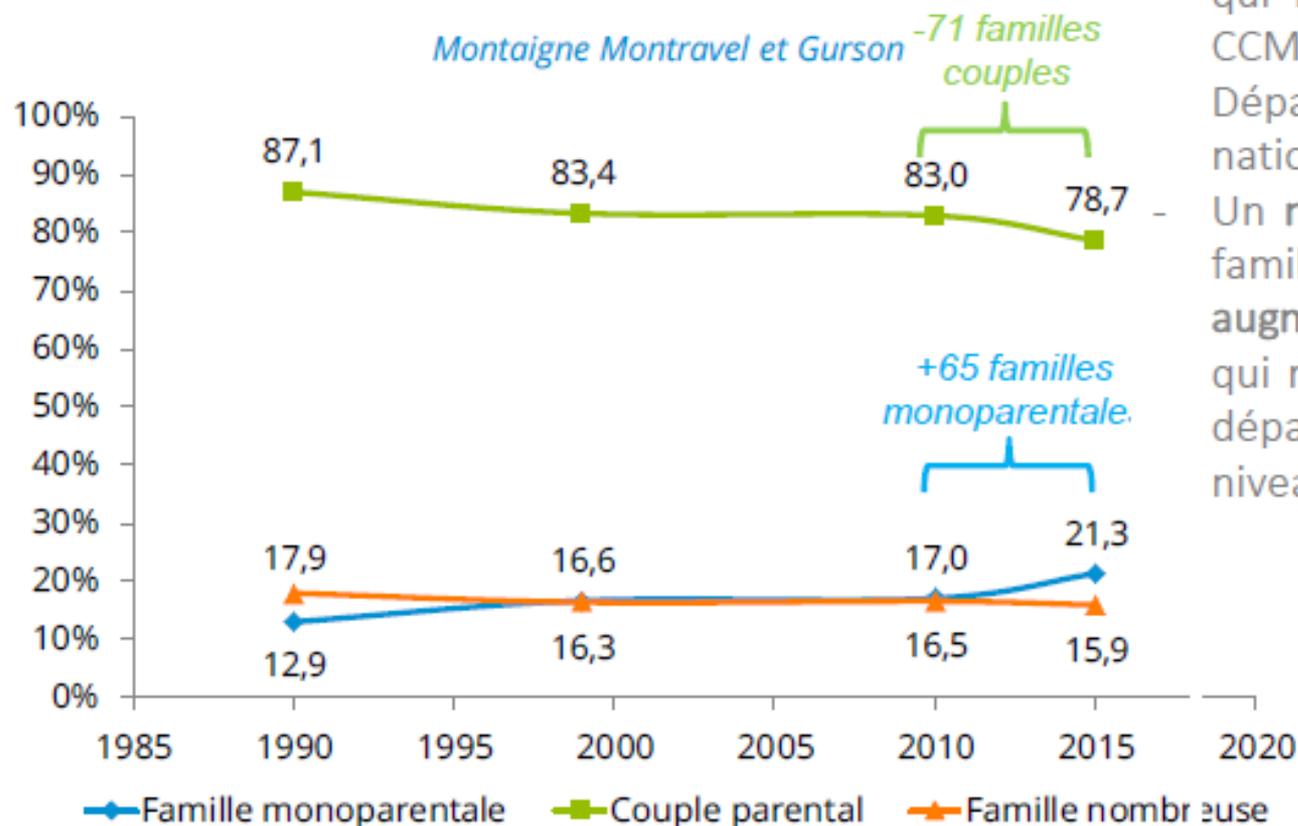
	Nombre de familles avec enfant(s)		Evolution 2010-2015		
	2010	2015	Nb		%
Secteur Nord-Est	206	231	+25	▲	+11,9
Secteur Nord-Ouest	333	355	+22	▲	+6,6
Secteur Sud-Est	546	483	-63	▼	-11,5
Secteur Sud-Ouest	456	466	+10	▲	+2,2
Montaigne Montravel et Gurson	1 542	1 536	-6	▬	-0,4
Dordogne	50 439	49 518	-920	▼	-1,8
Gironde	205 504	219 234	+13 730	▲	+6,7
France Métropolitaine	8 955 654	9 048 643	+92 989	▲	+1,0

Les structures familiales évoluent sur la CCMMG

Comme en tendance nationale, la proportion de couples parentaux diminue pendant que celle des parents isolés augmente

Le type de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Source : Insee, RP 1990-2015



- Un nombre de couples-parentaux qui diminue mais une proportion qui reste toutefois élevée sur la CCMMG (79 %), supérieure au Département (75%) et au niveau national (76%) ;
- Un nombre et une proportion de familles monoparentales qui augmentent mais une proportion qui reste inférieure à la tendance départementale (25% et 24% au niveau national)

→ Tenir compte de ces évolutions structurelles pour adapter les accompagnements et services à l'intention des familles de la CC

Les familles monoparentales sur la CCMMG

Près de 380 familles isolées sur la CCMMG soient 21% des familles

Des disparités selon les Secteurs et certaines communes en particulier :

- Une sur-représentation des monoparents sur le Sud-Est (près de 30% des familles) et sur Vélines en particulier (31,5%, soient 50 familles) ;
- Des effectifs importants sur St-Antoine (près de 70 familles) et Villefranche (30 familles)

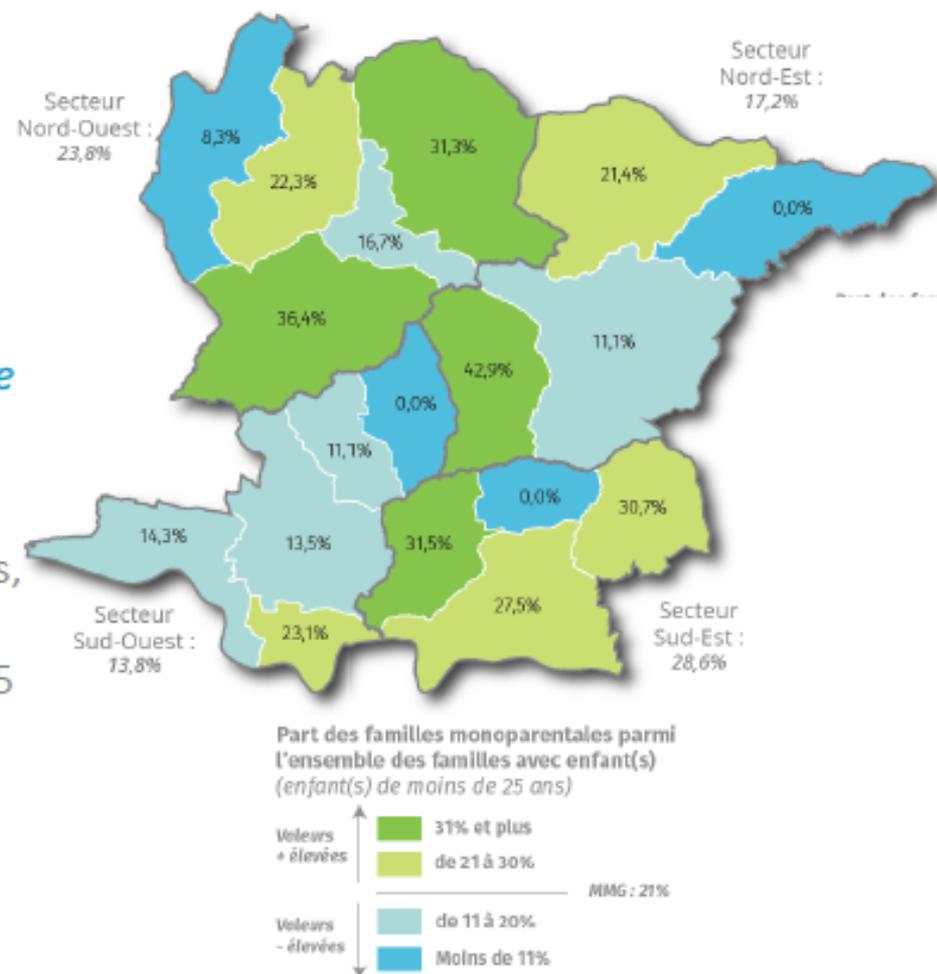
→ Des familles qui trouvent un logement dans le locatif (privé et/ou social).

- Même si cela concerne de plus faibles effectifs, on note une surreprésentation des familles monoparentales sur Montazeau (43%, soient 15 familles) et Montpeyroux (36%, soient 20 familles)

→ Des risques de réel isolement (géographique et social de ces familles)?

Cartographie des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2015



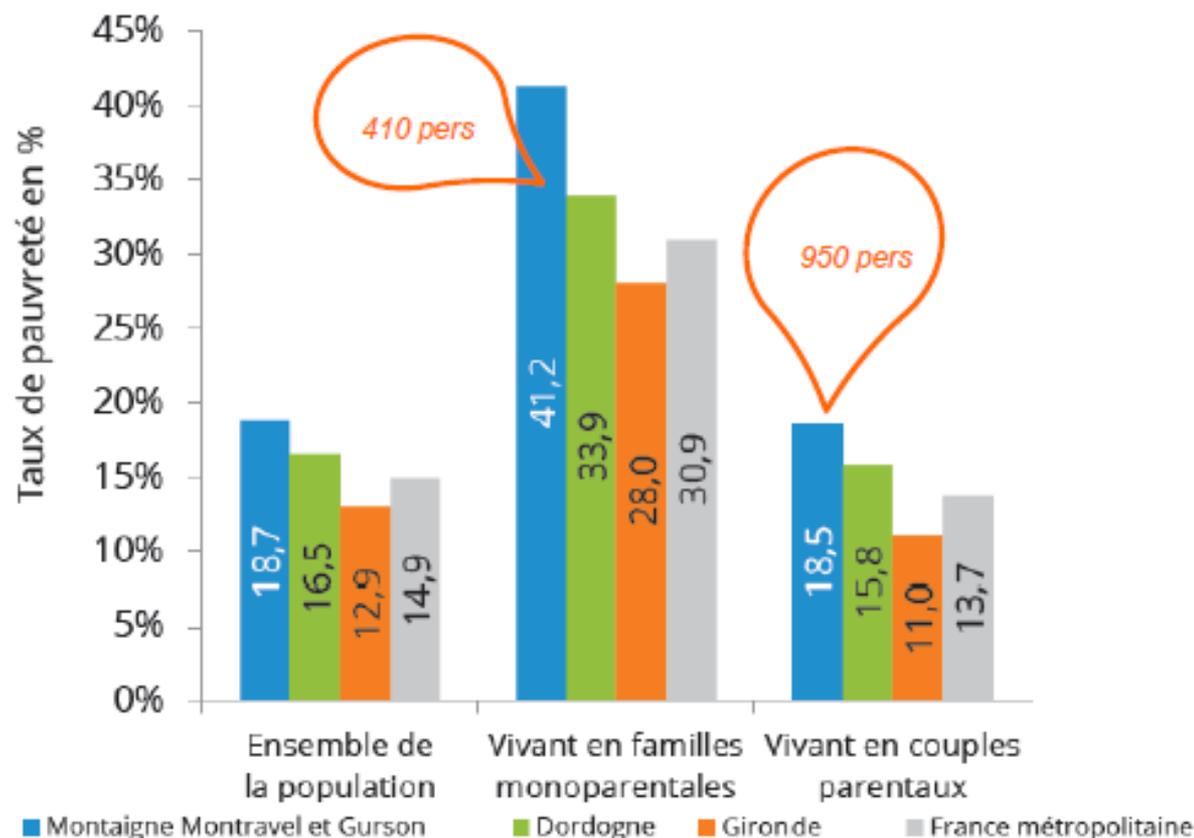
1360 personnes vivent dans une famille pauvre sur la CCMMG : un risque de pauvreté supérieur aux autres territoires de comparaison

41% des personnes vivant en familles isolées sont pauvres sur la CCMMG, soit 410 personnes : une proportion supérieure aux territoires de comparaison ; 18,5% des personnes vivant dans une famille-couple sont pauvres, soit 950 personnes : proportion également supérieure aux autres territoires.

→ Les monoparents, un public prioritaire au regard de leur forte exposition au risque de pauvreté

Le taux de pauvreté des populations selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2015



1 430 enfants de moins de 11 ans sur la CCMMG

Une tendance à la baisse des moins de 10 ans (-9%), tout comme en Dordogne, avec des disparités selon les Secteurs et les tranches d'âges :

- Une hausse des effectifs sur le Nord-Est (+2,5%) en particulier sur les moins de 3 ans et les 6-10 ans ;
- Une forte baisse sur le Sud-Est (-13%, soient plus de 70 enfants en moins), quelle que soit la tranche d'âges ;
- Une tendance à la baisse générale (-8%) sur les deux autres secteurs même si certaines tranches d'âges augmentent.

→ Des réponses à adapter autour des besoins de l'enfance...

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-10 ans	
	Effectif en 2015	Evol. brute 2010-2015	Effectif en 2015	Evol. brute 2010-2015	Effectif en 2015	Evol. brute 2010-2015
Secteur Nord-Est	43 ▲	+10	50 ▼	-11	101 ▲	+5
Secteur Nord-Ouest	74 ▼	-21	74 ▼	-13	154 ▲	+7
Secteur Sud-Est	121 ▼	-26	117 ▼	-38	249 ▼	-8
Secteur Sud-Ouest	111 ▬	+4	120 ▲	+10	199 ▼	-55
Montaigne Montravel et Gurson	349 ▼	-32	361 ▼	-51	703 ▼	-51
Dordogne	10 333 ▼	-1 158	11 627 ▼	-427	21 583 ▼	-229
Gironde	49 749 ▲	+869	53 409 ▲	+3 361	91 140 ▲	+6 775
France Métropolitaine	2 225 525 ▼	-71 479	2 345 448 ▲	+33 970	3 974 796 ▲	+103 705

Près de 730 enfants de moins de 11 ans dont les parents sont actifs

Des besoins en modes d'accueil à positionner face à l'offre d'accueil présente sur la CCMMG

Près de 140 enfants dont les parents ne travaillent pas : 50% des enfants des familles isolées contre seulement 3% des enfants des familles couples

→ Quelle s capacités d'accueil (collectif) pour ces enfants dont les parents (isolés) sont sans emploi ?

→ Comment faire de l'accueil (collectif) un levier d'insertion (sociale et professionnelle) ?

enfants vivant dans des familles ...	Nombre d'enfants de ...			Total des enfants de 0-10 ans	
	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	Nombre	Part (en %)
monoparentales avec 1 actif occupé	10	28	62	100	7,8
monoparentales sans actif occupé	35	25	38	98	7,6
monoparentales	46	53	100	198	15,4
couples avec 2 actifs occupés	138	149	340	626	48,5
couples avec 1 seul actif occupé	91	123	215	428	33,2
couples sans actif occupé	14	5	19	38	2,9
couples	242	277	573	1 092	84,6
total	288	330	673	1 291	100,0

136 enfants dont les parents ne travaillent pas

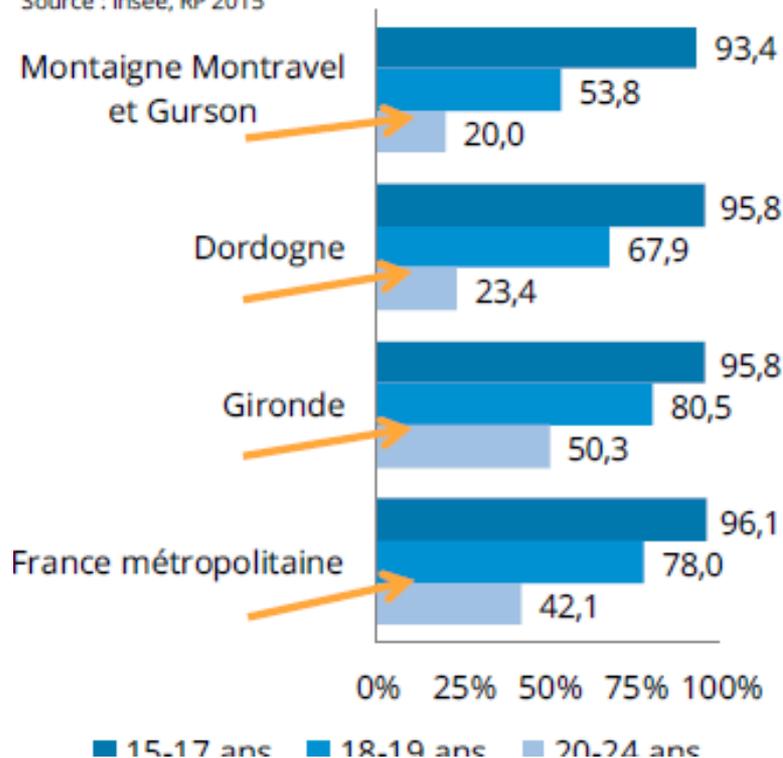
Des taux de scolarisation et des niveaux de formation des jeunes de la CCMMG relativement bas

Les taux de scolarisation des jeunes adultes sur la CCMMG sont inférieurs aux autres territoires et les écarts par rapport à la tendance nationale augmentent à mesure que l'âge avance.

Une proportion de « bas niveaux de formation » supérieure aux autres territoires et de « hauts niveaux » inférieure pour ces jeunes de la CCMMG

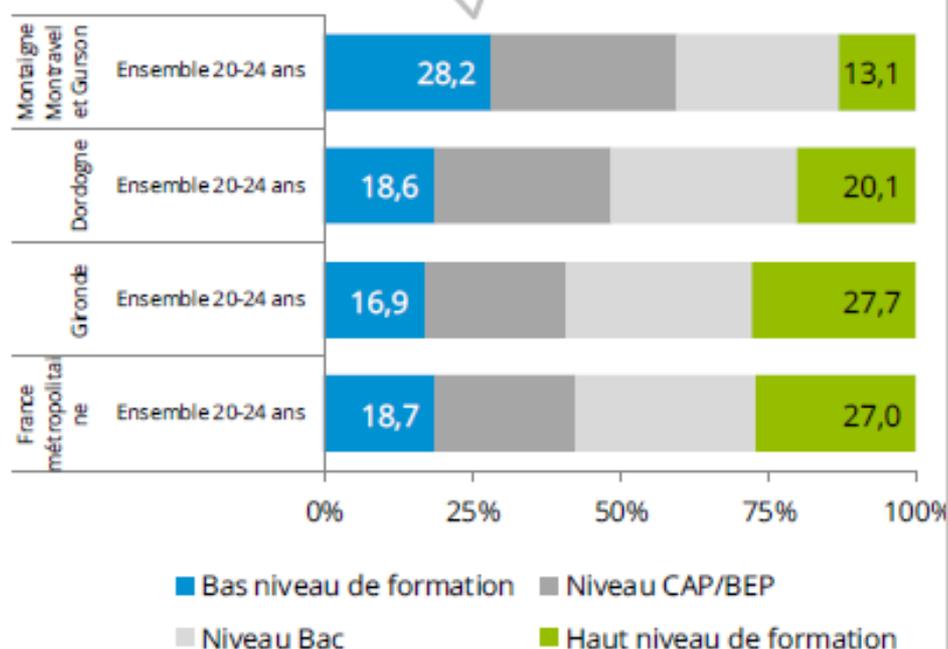
Taux de scolarisation des jeunes 15-24 ans

Source : Insee, RP 2015



Niveau de formation des jeunes 20-24 ans

Source : Insee, RP 2015



Les familles, l'enfance et la jeunesse sur la CDC

Préconisation du groupe de travail :

Le nombre de familles se stabilise, mais la structure familiale évolue : la monoparentalité augmente.

Lorsque la famille explose, le parent isolé est contraint de se rapprocher des communes proposant une offre de logement adaptée et/ou une proximité de services.

Ces familles sont davantage exposées à la précarité.

Les enjeux reposent sur une offre de services aux enfants adaptée aux besoins des parents, cela est indispensable pour concilier la vie familiale et la vie professionnelle.

Sur ce point, la CDC exploite déjà un centre de loisir et offre déjà un service de proximité. La réflexion porte davantage sur sa capacité.

Il semble important d'accompagner et de soutenir la parentalité, de favoriser la qualité de vie des familles et leur intégration sociale.

Enfin, le nombre de jeunes adultes a tendance à diminuer sur le territoire mais ceux qui y restent présentent des signes de fragilité importants : ni emploi ni formation initiale.

Pour cela, il faut renforcer les partenariats avec les organismes de l'insertion et avec les organismes facilitant la mobilité.

3 760 personnes âgées de 60 ans et plus sur la CCMMG, soit 31% de la population

Une proportion inférieure à la tendance départementale (35%) mais supérieure à celle nationale (25%) ;

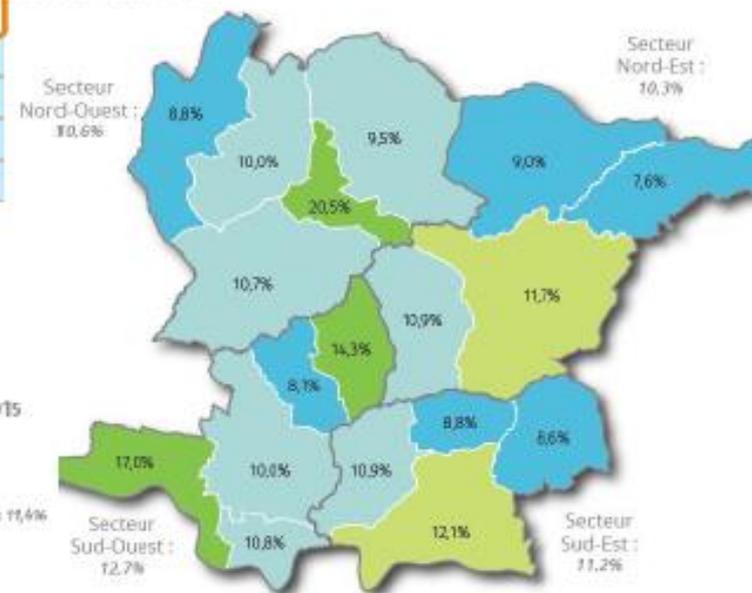
Une surreprésentation des aînés sur les secteurs Sud-Ouest (34%) et Nord-Est (32,5%), et en particulier du grand âge (75 ans et plus) sur le Sud-Ouest (13% contre 11% sur la CCMMG)

	Personnes âgées de ...			
	60-74 ans		75 ans et plus	
	Effectif	Part* en %	Effectif	Part* en %
Secteur Nord-Est	404	22,2	188	10,3
Secteur Nord-Ouest	506	18,6	288	10,6
Secteur Sud-Est	684	18,7	409	11,2
Secteur Sud-Ouest	801	21,1	482	12,7
Montaigne Montravel et Gurson	2 395	20,0	1 365	11,4
Dordogne	87 445	21,1	57 250	13,8
Gironde	235 266	15,2	137 083	8,9
France Métropolitaine	10 054 291	15,6	6 009 177	9,3

Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2015

Part des personnes de 75 ans et plus dans la population totale en 2015



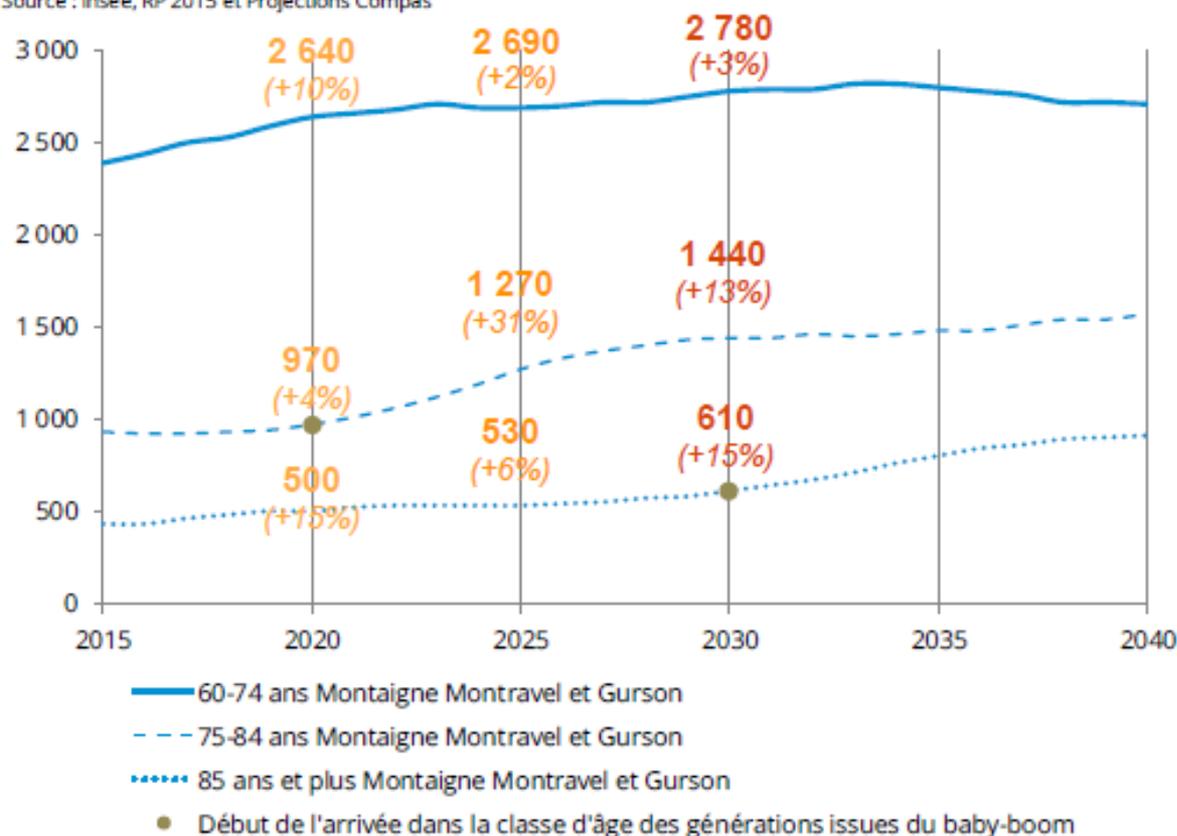
Une population âgée amenée à augmenter dans les années à venir

Une hausse de 10 % des 60 ans et plus les 5 dernières années, proche de celle de la Dordogne (+9%) ;

Une hausse attendue, particulièrement du grand âge et des 75-84 ans ensuite, avec près d'1 personne sur 4 âgée de 60 ans et plus d'ici 10 ans sur la CCMMG (4 800 aînés en 2030)

Une projection des populations âgées par tranches d'âge

Source : Insee, RP 2015 et Projections Compas



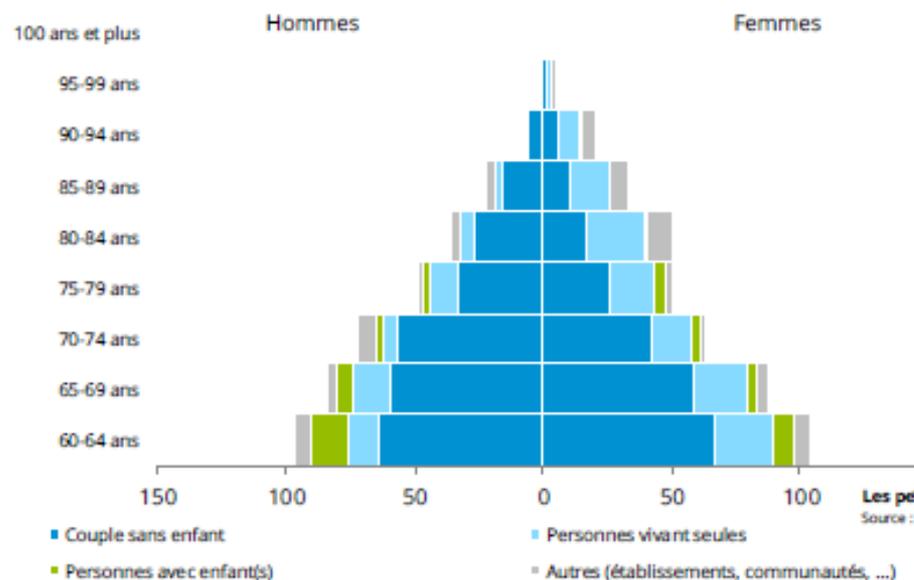
• Les aînés sur la CC de Montaigne Montravel et Gurson

Un isolement résidentiel des aînés qui augmente fortement sur la CCMMG

La pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

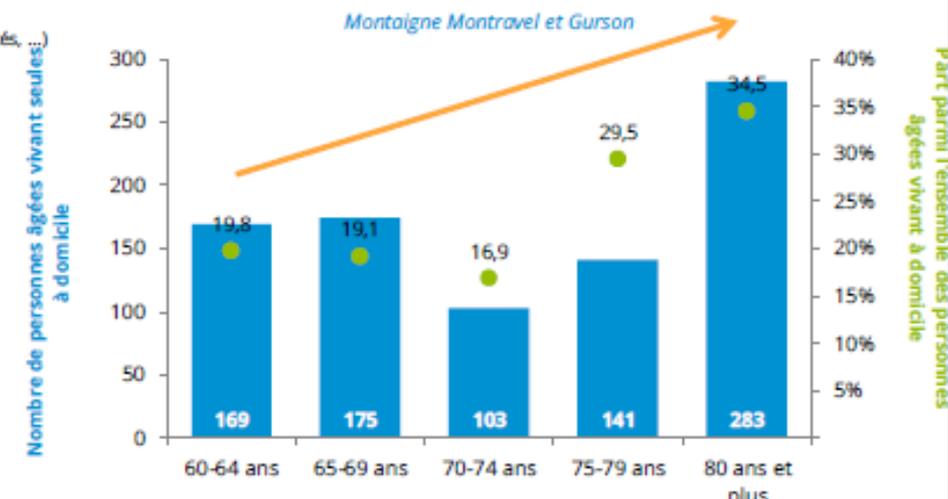
Source : Insee, RP 2015

Montaigne Montravel et Gurson



Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2015



→ Arrivé à un âge avancé, l'isolement résidentiel augmente les risques d'isolement social, de renoncement et de non-recours ;

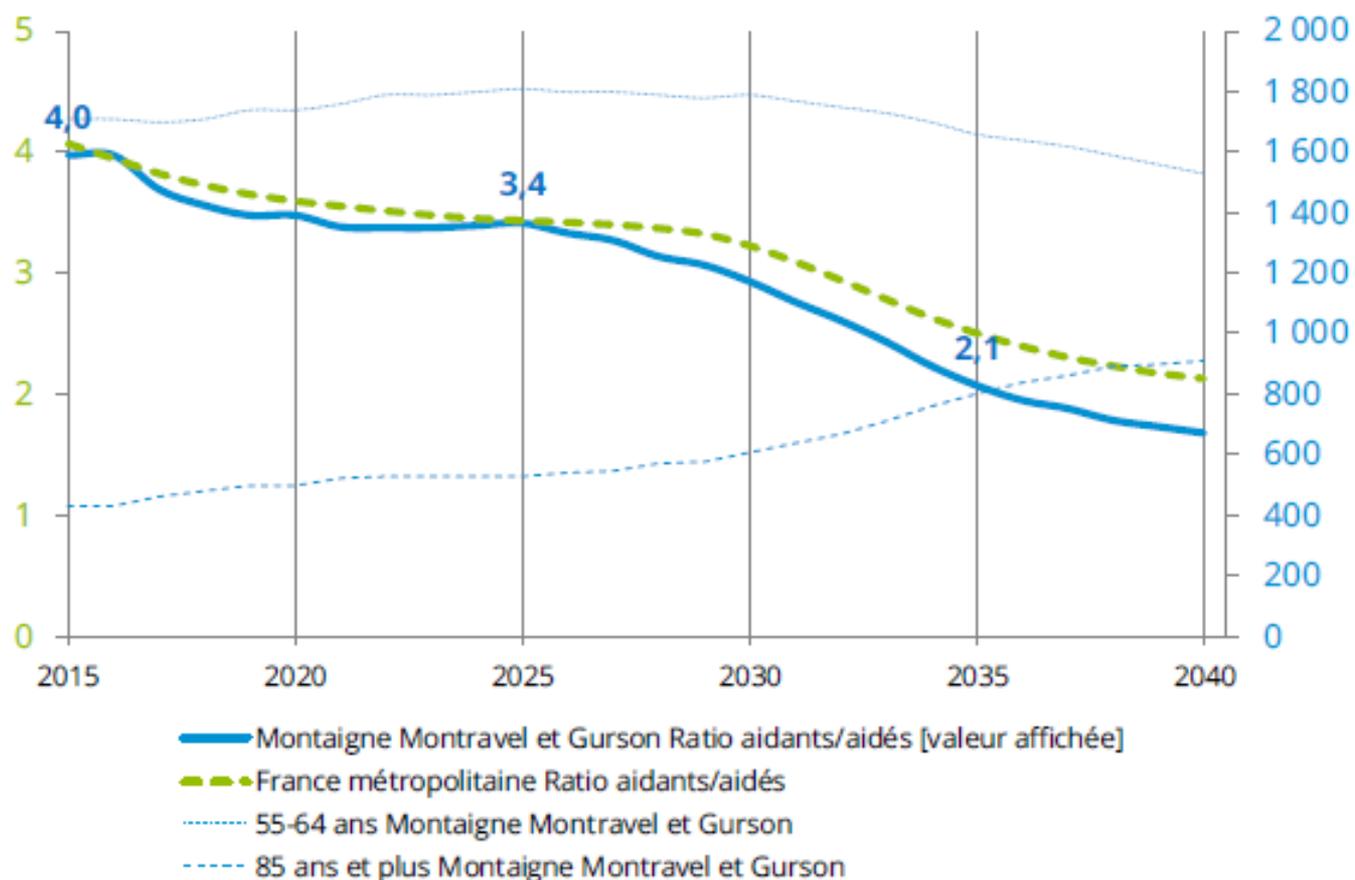
→ Le repérage de ces publics isolés, un enjeu majeur sur le territoire ?

Un isolement résidentiel des aînés qui augmente dans un contexte où le nombre d'aidants informels va se réduire sur la CCMMG

→ Anticiper la baisse attendue du nombre d'aidants « informels » en développant les réseaux et services de proximité sur l'ensemble du territoire ?

Une projection du ratio aidants/aidés

Source : Insee, RP 2015 et Projections Compas

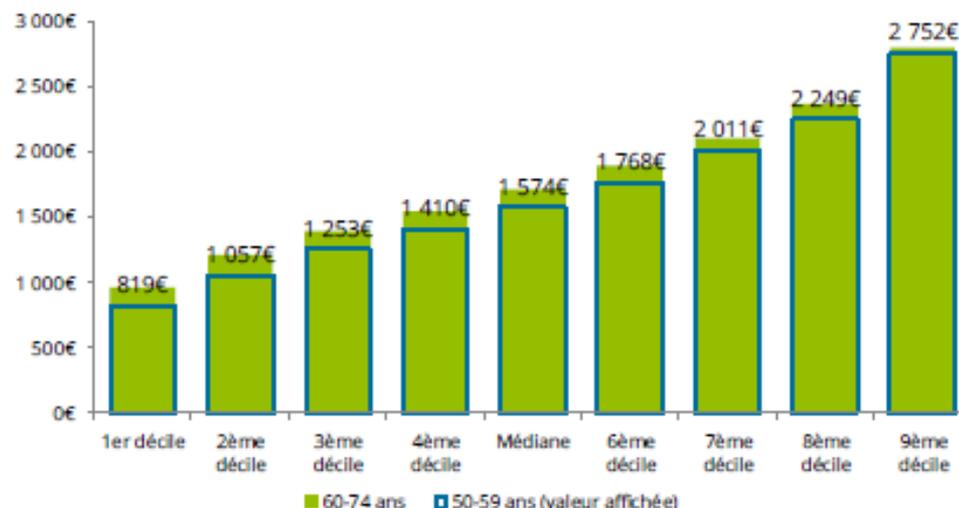


Un niveau de vie plus bas chez les aînés et une situation qui se précarise

Le niveau de vie médian des 60-75 ans est supérieur aux autres classes d'âges du territoire, mais inférieur comparé à la Dordogne ;
Quant au niveau de vie médian des 75 ans et plus, il reste relativement bas sur la CCMMG

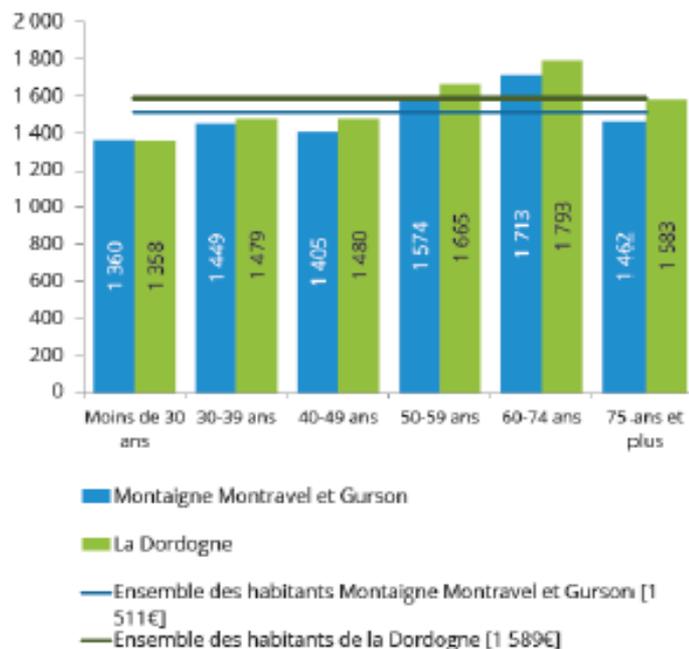
Comparaison des niveaux de vie des ménages de 50-59 ans et ceux de 60-74 ans
Source : Insee, Filosof 2015

CC Montaigne Montravel et Gurson



Le niveau de vie médian selon l'âge du référent fisca

Source : Insee, Filosofi 2015



La précarité chez les aînés est amenée à augmenter puisque 10% des 50-59 ans (les futurs retraités) vivent (déjà) avec moins de 820 €/mois et 20% avec moins de 1 057€/mois (montant inférieur au seuil de pauvreté) ;

- Une prise en charge à adapter pour les plus fragiles ?
- Une anticipation de la précarité à venir chez les aînés ?

Les aînés sur la CDC

Préconisation du groupe de travail :

La proportion de personnes âgées est importante sur la CDC. Le phénomène d'isolement résidentiel augmente et demande une attention particulière, notamment pour les communes les plus éloignées des services, dans un contexte où la présence d'aidants informels est amenée à se raréfier.

Le niveau de vie des aînés est relativement bas.

Il semble important de valoriser le rôle social des seniors, notamment pour ce qui concerne le développement de l'intergénérationnel (activités et transmission intergénérationnelle)

Enfin, il faut réfléchir à l'offre en matière d'accueil et d'autonomie dans le logement. (SAAD, SIAD, portage de repas, adaptation des logements...)